



Nicollin SAS

1202 SAINT FONS DI

31/08/2023

Tél. : 04 72 89 05 70

Fax : 04 78 67 16 70

Facture N° : 231207919

Code client : C0027118

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106
69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

HOTEL GRILLE DE CHASSE S/RHONE CHEZ TAKE A
24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS (9ème Arrondissement)
FRANCE

N° TVA : FR47844336156

Page 1 sur 1

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Chantier CARTON - HOTEL GRIL DE CHASSE S/ RHONE HOTEL GRIL DE CHASSE S/ RHONE 38670 CHASSE SUR RHONE Période de Facturation du 01/08/2023 au 31/08/2023 Location Bac roulant 660I / CARTON AU BAC - Traitement - Unité	1,000	14,30	20,00	14,30	14,30	14,30	0,0000
Bon N°: 120208230765 du 07/08/2023 COLLECTE - Unité	1,000	41,80	20,00	41,80	41,80	41,80	0,0000
CARTON AU BAC - Traitement - Unité	1,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,0000
Bon N°: 120208232945 du 21/08/2023 COLLECTE - Unité	1,000	41,80	20,00	41,80	41,80	41,80	0,0000
CARTON AU BAC - Traitement - Unité	1,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,0000
Règlement par Chèque au 30/09/2023							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs. La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

H.T.	97,90 €
TVA 20,00	19,58 €
TVA	
TOTAL T.T.C.	117,48 €

TVA sur Encaissement

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : **FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD**
SOCIETE GENERALE : **FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX**

Centre d'Exploitation :
NICOLLIN SAS
1202 SAINT FONS DI
14 RUE CHARLES MARTIN
Adresse Client :
CAMPANILE LYON CENTRE BERGES DU RHO
NE LOUVRE CHEZ TAKE A WASTE
24 RUE DE CLICHY

69190 SAINT FONS
SIRET: 77564414900244
Tél. : 04 72 89 05 70 / Fax : 04 78 67 16 70

75009 PARIS

Date 31/08/2023
Centre 1202
Facture N° 231207919
Client N° C0027118

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon